

Association sportive
Collège Cécile SOREL
Place des chênes
95630 MÉRIEL
☎ 01 30 36 07 08



Note d'information aux familles

Votre enfant désire s'inscrire à l'association sportive de son collège. Il peut pratiquer plusieurs activités encadrées par les professeurs EPS, sous forme compétitive ou de loisir.

Activités proposées aux élèves :

Début des entraînements le 11 septembre 2023

Les entraînements :

- **Judo** le lundi et le jeudi de 17h00 à 18h00 ;
- **Jeux traditionnels** le lundi et le jeudi 12h30/13h00 ;
- **Badminton** le mardi de 17h00 à 18h30 ;
- **Tir à l'arc** : le mercredi de 13h00 à 15h00 ;
- **Ultimate** : le lundi de 17h à 18h30 et 12h30/13h le mardi et vendredi.

Les compétitions ont lieu, le mercredi après midi, selon un calendrier qui sera donné par le responsable de chaque activité au cours du mois d'octobre.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à l'encadrement des activités ainsi qu'aux déplacements pour les compétitions qui ont toujours lieu le mercredi.

Pour s'inscrire, votre enfant doit fournir à son professeur d'EPS :

- l'autorisation parentale
- Un chèque de 40€ de cotisation annuelle à l'ordre de : « l'Association Sportive du collège Cécile SOREL ». Un tee-shirt avec le logo de l'AS sera donné à chaque adhérent(e).

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....
demeurant.....
téléphone fixeMobile
autorise l'élève
né(e) le.....de la classe de.....
à adhérer à l'Association Sportive du collège Cécile SOREL dans l'activité (merci d'entourer le ou les sports concerné(s)) :

Badminton, Tir à l'arc, Judo, Ultimate, Jeux traditionnels

J'accepte que les responsables de l'association sportive du collège autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

fait àle.....
Signature du responsable :